

# Constitution: les sénateurs socialistes lancent une consultation citoyenne

[constitution](#) | [parlement](#) | [Sénat](#) | [gouvernement](#) | [partis](#) | [PS](#)

Paris, FRANCE | AFP | 12/04/2018 15:19 UTC+2 | mise à jour le 12/04/2018 16:13 UTC+2

Les sénateurs socialistes ont lancé jeudi une consultation sur internet pour recueillir l'avis des citoyens sur leurs propositions de réforme institutionnelle, comme la suppression du mot race dans la Constitution ou la limitation de l'usage du 49-3 qui permet à un gouvernement de faire adopter une loi sans passer par le vote du Parlement.

En tout, les sénateurs PS font une trentaine de propositions sur le site [Parlement&Citoyens](#) jusqu'au 11 mai, a indiqué leur président Patrick Kanner devant la presse. Ils s'engagent à répondre aux 15 propositions les plus votées et inviteront les contributeurs à un colloque organisé le 14 juin.

"La réforme proposée par le gouvernement est marquée par la suspicion à l'égard du parlement", a dit M. Kanner. "Nous voulons l'inverser en donnant la parole aux citoyens".

Pour M. Kanner, "il y a dans les propositions du gouvernement des choses bonnes qui ne sont pas nouvelles", comme les réformes du CSM ou de la cour de justice de la République, "et des choses nouvelles qui ne sont pas bonnes, comme ériger en totem la baisse du nombre de parlementaires".

"En quoi cette diminution va améliorer le travail des parlementaires? En rien", a jugé pour sa part Éric Kerrouche. Et Jean-Pierre Sueur a estimé qu'elle nécessiterait un changement de la Constitution afin de dire que l'interprétation actuelle du Conseil constitutionnel sur la répartition des parlementaires ne s'applique plus.

Quant à l'introduction d'une dose de 15% de proportionnelle aux législatives, elle "ne sert à rien", pour M. Kerrouche.

Les sénateurs PS proposent notamment d'inscrire au préambule de la Constitution l'attachement de la France à une Europe solidaire. Ils veulent aussi consacrer l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi que l'égalité de rémunération entre les sexes, la liberté de la presse et la protection des sources, le renforcement de la protection de l'environnement, et le droit de vote des étrangers aux élections locales.

En ce qui concerne le parlement, ils préconisent de modifier le calendrier électoral de manière à supprimer le lien entre élections présidentielle et législatives. Ils veulent limiter le 49-3 aux seuls textes budgétaires et supprimer l'article 40 de la Constitution sur les irrecevabilités financières, l'article 16 sur les pleins pouvoirs, et le vote bloqué. Ils demandent aussi à ce que la décision d'organiser la procédure accélérée sur un texte de loi dépende de chaque chambre. "Depuis juin, tous les textes ont été présentés selon cette procédure, c'est un scandale", a dénoncé M. Sueur.

Les sénateurs ne se sont pas oubliés. Ils proposent un élargissement du collège électoral du Sénat, de telle manière que les zones urbaines soient mieux représentées.